



## UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'ANALYSE GENOMIQUE

---

### Genomic Vision publiera ses résultats annuels le 21 mai 2020

**Bagneux (France) - Genomic Vision (FR0011799907 – GV, éligible PEA-PME),** société de biotechnologie qui développe des outils et des services dédiés à l'analyse et au contrôle des modifications du génome, annonce aujourd'hui le décalage de publication de ses résultats annuels 2019 au 21 mai prochain, après la clôture des marchés.

En raison des évolutions récentes au sein du Directoire et du Conseil de surveillance et compte tenu des contraintes imposées par le contexte actuel, la réunion du Conseil de surveillance pour arrêter les comptes annuels est décalée au 21 mai 2020. En conséquence, la publication des résultats annuels aura lieu ce jour-là après la clôture des marchés et inclura également l'information trimestrielle au 31 mars 2020.

\*\*\*

#### A PROPOS DE GENOMIC VISION

GENOMIC VISION est une société de biotechnologie qui développe des produits et des services dédiés à l'analyse (structurale et fonctionnelle) des modifications du génome ainsi qu'au contrôle de la qualité et de la sécurité de ces modifications, en particulier dans les technologies d'édition du génome et dans les procédés de bioproduction. Les outils exclusifs de GENOMIC VISION basés sur la technologie du peignage de l'ADN et sur l'intelligence artificielle, fournissent des mesures quantitatives robustes nécessaires à une caractérisation fiable des altérations de l'ADN dans le génome. Ces outils sont notamment utilisés pour surveiller la réplication de l'ADN dans les cellules cancéreuses, pour la détection précoce de cancers et pour le diagnostic de maladie génétiques. Installée à Bagneux, en région parisienne, l'entreprise compte environ 30 collaborateurs. GENOMIC VISION est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment C (Euronext : GV - ISIN : FR0011799907).

[www.genomicvision.com](http://www.genomicvision.com)

**CONTACTS****Genomic Vision**

Dominique Rémy-Renou

CEO

Tél. : +33 1 49 08 07 51

investisseurs@genomicvision.com

**Ulysse Communication**

Relations Presse

Bruno Arabian

Tél. : +33 1 42 68 29 70

barabian@ulyse-communication.com

**NewCap****Investor Relations****& Strategic Communications**

Tél. : +33 1 44 71 94 94

gv@newcap.eu



Membre des indices CAC® Mid &amp; Small et CAC® All-Tradable

**AVERTISSEMENT**

Le présent communiqué contient manière implicite ou expresse des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans la section « Facteurs de Risque » du Document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 mars 2019, sous le numéro d'enregistrement R.19-004, qui est disponible sur le site internet de la Société ([www.genomicvision.com](http://www.genomicvision.com)) et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.